

21 STREET FOOD
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 9 rue de la Sinne, 68200 MULHOUSE
899235907 RCS MULHOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Le 1^{er} septembre 2025,
A 15 heures,

Monsieur Abdelrahmane BOULARES, demeurant 32 rue Henri Matisse, 68200 MULHOUSE

agissant en qualité de Président de la société 21 STREET FOOD sus-désignée,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination de monsieur Nabil BENGHELLAB en qualité de directeur général,
- Modification corrélatives des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Abdelrahmane BOULARES nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Nabil BENGHELLAB,
demeurant 137 rue de la République, 68120 PFASTATT,
né le 21 décembre 1980 à PARIS 13ème,
de nationalité française.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Nabil BENGHELLAB disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Monsieur Nabil BENGHELLAB aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Nabil BENGHELLAB ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

AB

B.N

DEUXIEME DECISION

Le président décide de modifier l'article 37 – NOMINATION DES DIRIGEANTS

ARTICLE 37 - NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination du Président

Le Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Monsieur Abdelrahmane BOULARES,
demeurant 32 rue Henri Matisse, 68200 MULHOUSE,
né le 22 décembre 1998 à Mulhouse.

Monsieur Abdelrahmane BOULARES accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions

Nomination du Directeur général

Le Directeur général de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Monsieur Nabil BENGHELLAB
demeurant 137 rue de la République, 68120 PFASTATT
né le 21 décembre 1980 à PARIS 13^{ème}

Monsieur Nabil BENGHELLAB accepte les fonctions de Directeur général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DECISION

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président



Le Directeur Général

